

Pratique de l'ingénierie patrimoniale

Les stratégies d'*encapsulation* des résultats dans les sociétés passibles de l'IS

NEWSLETTER 14 217 du 5 SEPTEMBRE 2014



Nous étions au complet la semaine dernière à Clermont pour notre séminaire de rentrée. Près de 60 personnes (réparties en deux groupes), CGPI, Experts-comptables, Notaires, Avocats, Banquiers et Assureurs ont suivi les formations consacrées à la pratique de l'ingénierie patrimoniale.

Les intervenants ont traité de problématiques *brulantes* relatives à la fois au patrimoine professionnel et au patrimoine privé...

Nous avons interviewé PIERRE YVES LAGARDE, FREDERIC AUMONT qui étaient chargés de l'animation.

(La prochaine newsletter traitera de l'intervention de Stéphane PILLEYRE et de Jean Pascal RICHARD consacré au droit de la famille et à l'assurance-vie).



Jacques DUHEM

Pierre Yves, Frédéric, vous avez choisi de traiter des stratégies d'encapsulation des résultats dans les sociétés passibles de l'IS.... De quoi s'agit-il ?



Pierre Yves LAGARDE Frédéric AUMONT

Nous observons depuis début 2013 une rupture du consentement à l'impôt qui se traduit d'ailleurs par des recettes fiscales très inférieures aux prévisions budgétaires.

Parmi les stratégies qui répondent à ce ressenti, en oubliant évidemment celles qui sont illégales (économie souterraine), beaucoup d'entrepreneurs optent pour « l'encapsulation à l'IS ».

Ils limitent le revenu perçu au revenu nécessaire et conservent les excédents au sein de structures soumises à l'impôt sur les sociétés : société opérationnelle, société holding active et/ou animatrice ou encore société patrimoniale.



JD

Est-ce une bonne idée ?

**FAC JD – Formation Audit Conseil Jacques Duhem
38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63 500 ISSOIRE**

jacques@fac-jacques-duhem.fr jacquesduhem.com

Formation professionnelle n° 83630413763 auprès du Préfet de la région Auvergne

PYL FA

Il s'agit dans tous les cas d'un réflexe légitime. Il peut s'agir d'une bonne idée à la condition de ne pas franchir certaines frontières et de bien cerner les objectifs du client.

JD

Quelle méthodologie faut-il adopter ?

PYL FA

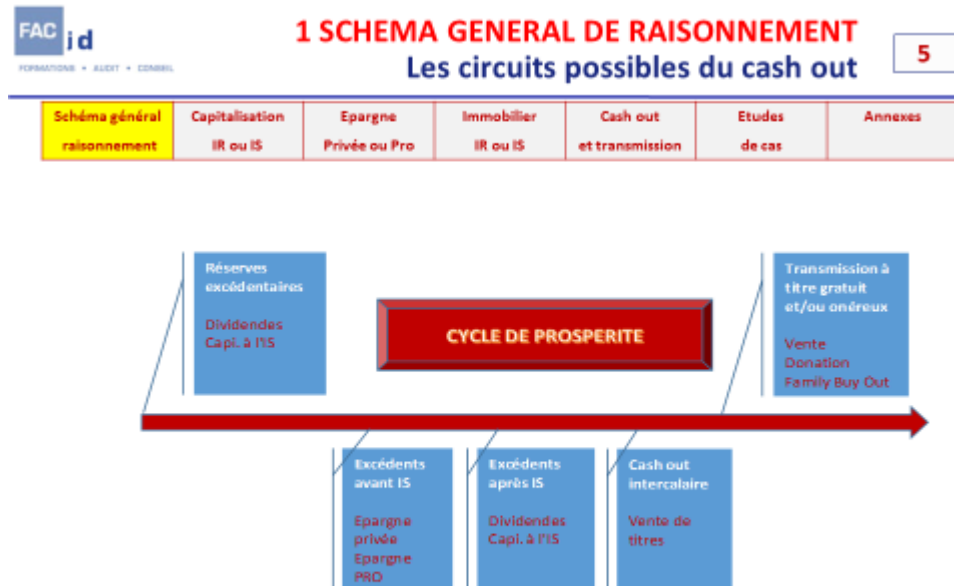
Il faut d'abord mesurer le coût global d'une épargne privée, compte tenu de la hausse de taxation constatée en 2013 puis 2014.

Il faut ensuite rappeler les avantages et inconvénients des dispositifs d'épargne professionnelle ouverts au chef d'entreprise, retraite par capitalisation et/ou épargne salariale.

A partir de là, il faut en déduire les stratégies globales et pertinentes de capitalisation, combinant épargne privée, épargne professionnelle et capitalisation au sein d'une société soumise à l'impôt sur les sociétés.

Ainsi il convient d'évaluer les schémas d'investissement immobilier encore pertinents, en combinant une société civile, le recours au démembrement et les arbitrages entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.

Voici notre schéma d'analyse :



Stratégies « d'encapsulation » à l'IS – Formation 2014 – Pierre-Yves Lagarde et Frédéric Aumont – Reproduction interdite



JD

Existe -t-il des stratégies universelles ?

PYL FA

La réponse est clairement négative. Il est indispensable de déterminer la solution d'épargne appropriée, selon que l'objectif consiste :

- à réinvestir dans une activité professionnelle ;
- compléter ses revenus à la retraite ;
- appréhender un capital pour une utilisation privée
- ou transmettre.

Il existe de nombreux outils performants mais pas de solutions universelles.

JD

Merci à vous deux pour ces précisions. Nous aurons l'occasion de vous retrouver pour cette même formation dans cinq villes (PARIS LILLE AIX EN P. LYON et NANTES) au cours des prochaines semaines.

DETAIL DE LA FORMATION ET INSCRIPTIONS
Cliquez ci-dessous sur la ville qui vous intéresse :

FAC JD – Formation Audit Conseil Jacques Duhem
38 RUE DU MARECHAL FAYOLLE 63 500 ISSOIRE
jacques@fac-jacques-duhem.fr jacquesduhem.com
Formation professionnelle n° 83630413763 auprès du Préfet de la région Auvergne

PARIS LE 7 OCTOBRE 2014



LYON LE 14 OCTOBRE 2014



NANTES LE 23 OCTOBRE 2014



AIX EN PROVENCE LE 27 NOVEMBRE 2014



LILLE LE 9 DECEMBRE 2014

